

THIERACHE
LE PAYS NATURE

DELIBERATION

2023/11

PROGRAMME LEADER
COMPOSITION DU GAL 2023-27

L'an deux mille vingt-trois le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à la salle des fêtes de Monceau sur Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 9, Représentés : 4, Votants : 13

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, Mme Katie LEFEVRE, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Bernard GREHANT, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN, Mme Christelle MAES par Mme Adeline DUPONT et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Michel LANDERIEUX.

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui vise à soutenir financièrement des porteurs de projets publics et privés, dans le but de faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activités et de vie. Ce programme est financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

En 2022, le PETR du Pays de Thiérache a répondu à l'appel à candidatures lancé par la Région Hauts-de-France, organisme intermédiaire pour la gestion du FEADER, dont la mesure LEADER : en déposant un dossier de candidature pour la période 2023-27, **le PETR se positionne pour la troisième fois consécutive à reconduire un programme LEADER en Pays de Thiérache et ainsi accompagner financièrement des projets expérimentaux en zone rurale.**

Depuis plus de dix ans, le PETR du Pays de Thiérache est la structure juridique porteuse du programme LEADER ainsi que du Groupe d'Action Locale (GAL), groupe de partenaires publics et privés qui met en œuvre le dispositif au local. Pour la période 2023-27, le GAL est composé de 40 membres, répartis en deux collèges :

- **Collège privé :** 10 titulaires et 10 suppléants, issus des structures socio-économiques les plus représentatives du territoire et de la stratégie locale de développement ;
- **Collège public :** 10 titulaires et 10 suppléants élus et représentants de chaque Communauté de communes membre du PETR.

Avec LEADER, l'Union européenne propose donc au GAL de gérer des crédits européens avec pour seul objectif : **soutenir des projets pilotes pour le développement du territoire.**

La liste des membres du GAL est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

PRECISE que le Président du Groupe d'Action Locale sera désigné lors du premier comité de programmation LEADER ;

ACCEPTE de déléguer au GAL le pouvoir de délibérer sur le financement des opérations qui lui seront soumises au titre du FEADER, ainsi que sur l'évolution de la composition du comité de programmation ;

DESIGNE les représentants du GAL tels que annexés à la présente délibération
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Olivier CAMBRA YE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 002-200051118-20230412-11_2023-DE

COLLEGE PRIVÉ

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Yves NOIROT	Directeur, Fonderies de Sougland	Emilie MATHOT	Directrice, Château fort de Guise
Isabelle CHICHALSKI	Gérante, Château d'Eparcy	Cyrille BRIATTE	DG, SEM Intégrale
Céline BADIE	Directrice, TAC TIC Animation	Céline LAVENANT	Directrice TACT
Fabien CARTIGNY	Directeur, APTHAR	Stéphane BIZEAU	Coordinateur des pratiques éducatives, Les Francas de l'Aisne
Régis TRICOTEAUX	Exploitant agricole	André BOBRONSKI	Président, Foire aux Fromages
Françoise GION	Directrice, Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	Jean-Luc VILLAIN	Exploitant agricole
Sarah COLLET	Présidente, ADF02	Paul BRAIDY	Gérant, BLP Energie Thiérache
Claire BOUDEELE	Responsable, Pôle Entreprenariat, METS	Nelly JANIER-DUBRY	Présidente, Mission Locale
Murielle MOREL	Présidente, Conseil Développement	Fabienne ALLEGAERT-VERTONGHEN	Membre, Conseil de développement
Dominique PIERRU	Président, Le Démocrate de l'Aisne	Stéphane LIBERT	Directeur, Maison de l'Europe de la Grande Thiérache

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 002-200051118-20230412-11_2023-DE

COLLEGE PUBLIC

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Olivier CAMBRAYE	Vice-président du PETR du Pays de Thiérache Patrick DUMON
Michel LANDERIEUX	Vice-président du PETR du Pays de Thiérache Jean-François PAGNON
Jean-Paul CHAPELET	Vice-président de la CCTC Eric DONNAY
Christelle MAES	Vice-présidente de la CCTC Johann WERY
Jean-Pierre PRÉVOT	Vice-président de la CCTSO Hugues COCHET
Caroline LOMBARD	Vice-présidente de la CCTSO Marie-Claire FORTIN
Jean-Jacques THOMAS	Président de la CC3R Dominique VAN ELSLANDE
Sylvain BOURGEOIS	Délégué communautaire de la CC3R Bernard GREHANT
Bernadette HÉDIART	Conseillère municipale de Montcornet Sébastien ELOIRE
Monique LORIETTE	Vice-présidente de la CCPT Gilles QUEILLE
	Déléguée communautaire de la CC3R Vice-présidente de la CCTSO
	Délégué communautaire de la CC3R Président de la CCTSO
	Délégué communautaire de la CCPT Vice-président de la CCTC

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 002-200051118-20230412-11_2023-DE